

**Point 23** : Tarification sociale de l'eau - Définition des modalités

**Intervention : Jean-Jacques MOREAU (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

La « loi Brottes » a ouvert à l'expérimentation la tarification sociale aux collectivités compétentes en matière d'eau. Aujourd'hui une cinquantaine de communes, intercommunalité et syndicat mixte ont fait le choix de cette expérimentation.

Tout un éventail de dispositifs pour cette nouvelle tarification va voir le jour, cela va du chèque-eau, à la modulation en fonction du revenu et du nombre de personnes composant le foyer en passant par diverses formules de la tarification progressive. L'ensemble de ces mesures seront évaluées au terme de l'expérimentation, mais j'aimerais souligner la démarche de Nantes Métropole pour favoriser l'accès à l'eau et mettre en œuvre la tarification sociale. Elle ne s'inscrit pas comme une simple aide pour ceux qui en ont le plus besoin, mais bien comme un **nouveau droit**, le droit pour tous d'avoir un accès à l'eau, dans la limite de 3% de ses revenus et pour une consommation raisonnée de 30m<sup>3</sup> par personne et par an.

Permettez moi d'insister sur cette notion de droit car dans la période actuelle où nombre de citoyens ont un réel sentiment d'injustice, avec des factures qui augmentent et des salaires qui stagnent, cette règle lisible, simple et accessible à tous, permet de remettre un peu d'équité dans des systèmes d'aides si souvent réformés qu'ils en perdent parfois leurs sens.

Second élément primordial qu'il nous faut souligner, c'est le prix et la qualité actuelles de l'eau de Nantes Métropole, car si nous pouvons nous permettre la mise en place de la tarification sociale aujourd'hui, tout en maintenant une tarification inchangée et inférieure à celle de bien d'autres grandes villes, c'est que nous avons gardé la maîtrise des outils de production et un service public performant.

Le groupe communiste se félicite que l'expérimentation de ce nouveau droit puisse débiter dès le 1 janvier sur l'ensemble de notre territoire.

Je vous remercie de votre attention.